

A propos des mesures qui peuvent être demandées dans nos habitations, ou bien à proximité, je tiens à préciser :

Ces mesures prises par des "organismes indépendants"... vous connaissez la formule, sont une vraie fumisterie, **surtout à cause des plafonds de valeurs admises en France, très supérieures aux valeurs admises dans d'autres pays européens.**

Les valeurs mesurées sont souvent très en dessous des limites, et pourtant, très au dessus de ce que les humains peuvent endurer en exposition prolongée, d'où le nombre croissant de personnes électrosensibles.

La valeur de 61 V/m est celle autorisée par les radars militaires, et on a relaté que des soldats en opération, reviennent atteints de ce qui est appelé "le syndrome des micro-ondes". La "grande muette" qu'est l'armée ne s'étend d'ailleurs pas sur le sujet.

Je crois me souvenir que l'association Robin des Toits avait révélé que des "sociétés indépendantes", ont été prises en flagrant délit, d'avoir prévenu les opérateurs que des mesures allaient être faites, leur permettant ainsi de baisser la puissance d'émission.

Rappelons nous que la loi Abeille préconisait une puissance de 0,6 V/m pour les émetteurs de téléphonie, donc très loin des 36 à 61 V/m suivant les fréquences.

La valeur de 0,6 V/m est d'ailleurs adoptée en Alsace, une région française, comme chez nos voisins Allemands et Belges.

C'est Fleur Pellerin, ex secrétaire d'Etat au numérique, qui s'était opposée à l'application de la loi Abeille, sous la pression de Mr Bouygues.

Ce dernier considérait qu'avec 0,6 V/m, il faudrait multiplier par 3 le nombre d'émetteurs, d'où un coût trop important, incompatible avec la couverture du pays en 4G, puis en 5G.

Ce sont les **téléphones mobiles itinérants**, qui sont de loin, les plus puissants, même à plusieurs dizaines de mètres, ce qui est incroyable pour le commun des mortels.

En deuxième position, le **téléphone sans fil Dect**, suivi de près par le **Wifi** omniprésent dans le voisinage.

Quant au Linky, c'est la durée d'exposition au rayonnement des fils électriques qui courent partout dans nos logements ou bureaux et la répétition des émissions (plus de 400 par jour) qui le rend insupportable, mais il n'a pas l'effet très fort d'un téléphone mobile. Par contre, la transmission de données entre concentrateur ou transformateur local et les serveurs Enedis, utilise le GSM ; c'est assimilable à de la téléphonie mobile.

Pour le **Gazpar** ou l'**Aviz'eau** c'est pire puisque que chaque compteur est doté d'un émetteur GSM lequel est situé dans le logement ou à proximité immédiate ! Néanmoins il semblerait que ces compteurs ont une répétition des émissions plus faible (laquelle exactement?).